

PIECES A PRODUIRE

<p>Duplicata</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2 photographies d'identité récentes et identiques, de face et tête nue. - 2 copies carte nationale d'identité recto-verso ou passeport ou titre de séjour pour les étrangers, en cours de validité - 2 copies d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Electricité, Téléphone, Gaz) - dans le cas du dépôt par un tiers, produire une procuration, la pièce d'identité du bénéficiaire de la procuration - photocopie du permis de conduire - une enveloppe lettre MAX 50g libellée à vos nom et adresse - selon le cas : <ul style="list-style-type: none"> - déclaration de perte à faire en Mairie - déclaration de vol de moins de 2 mois délivré par les services de police ou de gendarmerie (original + photocopie) si demande de duplicata après perte ou vol - acte d'état civil ou jugement si demande pour modification d'état civil - attestation de domicile si demande pour changement d'adresse - en cas de perte ou de vol un timbre fiscal de 25 €
<p>Prorogation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2 photographies d'identité récentes et identiques, de face et tête nue - 2 copies carte nationale d'identité recto-verso ou passeport ou titre de séjour pour les étrangers, en cours de validité - 2 copies d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Electricité, Téléphone, Gaz) - dans le cas du dépôt par un tiers, produire une procuration, la pièce d'identité du bénéficiaire de la procuration -- une enveloppe Lettre MAX 50g libellée à vos nom et adresse - photocopie du permis de conduire - certificat médical
<p>Conversion d'un brevet militaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2 photographies d'identité récentes et identiques, de face et tête nue - 2 copies carte nationale d'identité recto-verso ou passeport ou titre de séjour pour les étrangers, en cours de validité - 2 copies d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Electricité, Téléphone, Gaz) - dans le cas du dépôt par un tiers, produire une procuration, la pièce d'identité du bénéficiaire de la procuration - une enveloppe Lettre MAX 50g libellée à vos nom et adresse - demande de conversion complétée, datée et signée par l'autorité militaire et brevet militaire - photocopie du permis de conduire - certificat médical si catégories véhicules lourds et transports en commun
<p>Validation d'un diplôme professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2 photographies d'identité récentes et identiques, de face et tête nue - 2 copies carte nationale d'identité recto-verso ou passeport ou titre de séjour pour les étrangers, en cours de validité - 2 copies d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Electricité, Téléphone, Gaz) - dans le cas du dépôt par un tiers, produire une procuration, la pièce d'identité du bénéficiaire de la procuration - une enveloppe Lettre MAX 50g libellée à vos nom et adresse - diplôme ou relevé de notes portant admission - photocopie du permis de conduire - certificat médical si catégories véhicules lourds et transports en commun
<p>Levée de restriction catégorie D</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2 photographies d'identité récentes et identiques, de face et tête nue - 2 copies carte nationale d'identité recto-verso ou passeport ou titre de séjour pour les étrangers, en cours de validité - 2 copies d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Electricité, Téléphone, Gaz) - dans le cas du dépôt par un tiers, produire une procuration, la pièce d'identité du bénéficiaire de la procuration - une enveloppe Lettre MAX 50g libellée à vos nom et adresse - photocopie du permis de conduire - selon le cas : <ul style="list-style-type: none"> - attestation de conduite de véhicules de marchandises de + 3.5 tonnes durant 1an - attestation de conduite de véhicules de transport de personnes sur 5000 km durant 1an - attestation FIMO (si 280 heures alors levée de restriction dès 21 ans) (si <280 heures alors levée de restriction à 23 ans)

Carte d'aptitude physique	<ul style="list-style-type: none"> - 2 photographies d'identité récentes et identiques, de face et tête nue - 2 copies carte nationale d'identité recto-verso ou passeport ou titre de séjour pour les étrangers, en cours de validité - 2 copies d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Electricité, Téléphone, Gaz) - dans le cas du dépôt par un tiers, produire une procuration, la pièce d'identité du bénéficiaire de la procuration - une enveloppe Lettre MAX 50g libellée à vos nom et adresse - copie du permis de conduire (non probatoire) - certificat médical et justificatif de la profession
Permis international	<ul style="list-style-type: none"> - 2 photographies d'identité récentes et identiques, de face et tête nue - 2 copies carte nationale d'identité recto-verso ou passeport ou titre de séjour pour les étrangers, en cours de validité - 2 copies d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Electricité, Téléphone, Gaz) - dans le cas du dépôt par un tiers, produire une procuration, la pièce d'identité du bénéficiaire de la procuration - une enveloppe Lettre MAX 50g libellée à vos nom et adresse - copie du permis de conduire
Echange de permis étrangers européen	<ul style="list-style-type: none"> - 2 photographies d'identité récentes et identiques, de face et tête nue - une enveloppe Lettre MAX 50g libellée à vos nom et adresse - permis de conduire en cours de validité + photocopie + traduction effectuée par traducteur agréé par la cour d'appel - certificat médical pour les catégories poids et transports en commun (sauf Union Européenne) - 2 copies d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, titre de séjour) + (des 2 pays pour les binationaux) - attestation de validité du permis (absence de suspension, d'annulation et de retrait) - attestation de résidence d'au moins 6 mois dans le pays où a été passé l'examen (dans certains cas) - 2 copies de la preuve de l'acquisition de la résidence normale en France (6 mois) depuis moins d'un an (sauf pour les titulaires d'un titre de séjour)
Echange de permis délivré outre-mer	<ul style="list-style-type: none"> - 2 photographies d'identité récentes et identiques, de face et tête nue - 2 copies d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Electricité, Téléphone, Gaz) - une enveloppe Lettre MAX 50g libellée à vos nom et adresse - permis de conduire en cours de validité + photocopie
Rétablissement d'un permis français	<ul style="list-style-type: none"> - 2 photographies d'identité récentes et identiques, de face et tête nue -- une enveloppe Lettre MAX 50g libellée à vos nom et adresse - permis de conduire en cours de validité + photocopie - attestation de validité du permis (absence de suspension, d'annulation et de retrait) - preuve de l'acquisition de la résidence normale en France (6 mois)